

**Séance extraordinaire
19 juillet 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le dix-neuvième jour de juillet deux mille dix-huit, sous la présidence de Madame Françoise Boudrias, mairesse. La session débute à 19 h 30.

Sont également présents les conseillers suivants :

District numéro 1 : Daniel Gravel
District numéro 3 : Denis Filiatrault
District numéro 4 : Gilbert Perreault
District numéro 5 : Geneviève Poirier
District numéro 6 : Nathalie Lépine

Est absent le conseiller suivant :

District numéro 2 : Jasmin Boucher

Est également présente :

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe.

Rapport verbal de la secrétaire-trésorière adjointe indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

ORDRE DU JOUR

- 01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02- **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**
- 03- **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**
- 04- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2018-07-191

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Geneviève Poirier
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2018-07-192

02- **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1) le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable professionnel agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2017.

Il est proposé par monsieur Denis Filiatrault
Appuyé par monsieur Gilbert Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal prenne acte du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Mélanie et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

Adoptée

2018-07-193

03- FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), madame Françoise Boudrias, mairesse, rapporte les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2017.

2018-07-194

04- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Daniel Gravel
Appuyé par monsieur Denis Filiatrault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 35.

Adoptée

Françoise Boudrias
Mairesse

Martine Malo
Secrétaire-trésorière adjointe